

TempHoWal

Guide utilisateur

Version 1.4

Aide et support

Vous trouverez de l'information et de l'aide supplémentaire à l'utilisation de TempHoWal sur la page suivante :

<https://www.wallonie.be/fr/ukraine/hebergements-conventionnes>

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions ou que vous rencontrez des difficultés à utiliser la plateforme, contactez le support TempHoWal à l'adresse :

ukraine.info@spw.wallonie.be

Connexion à la plateforme

Pour vous rendre sur TempHoWal, assurez-vous d'avoir une connexion internet fiable et sécurisée, ainsi qu'une méthode d'identification par carte d'identité ou Itsme.

Tapez l'adresse suivante dans votre navigateur :

<https://temphowal.spw.wallonie.be/>

Cliquez ensuite sur « me connecter »

Me connecter

Et choisissez une méthode d'identification proposée et connectez-vous.

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique

 IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID	 IDENTIFICATION via itsme
--	--

[Créez votre compte itsme](#)

Authentification européenne

 IDENTIFICATION avec une identification électronique reconnue au plan européen

Inscription à la plateforme

Si vous n'avez pas accès à la plateforme, veuillez prendre contact avec le support TempHoWal à l'adresse ukraine.info@spw.wallonie.be

Veillez à renseigner, les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Nom de l'organisation (société, commune, CPAS, ...)
- Une éventuelle adresse e-mail générique de l'organisation
- Votre adresse e-mail professionnelle
- Un numéro de téléphone
- Numéro de registre national (indispensable pour se connecter à TempHoWal)

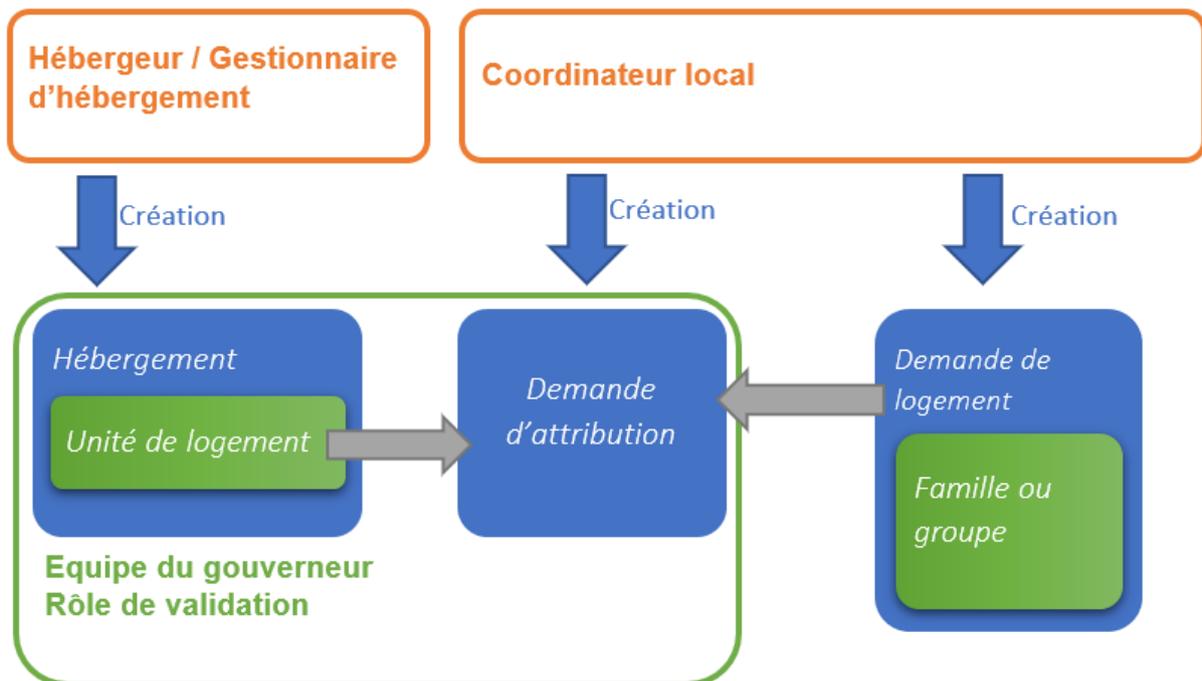
Types d'utilisateurs de la plateforme et schéma de fonctionnement

Les utilisateurs de TempHoWal peuvent être amenés à avoir des rôles différents selon leur profil :

Hébergeur / Gestionnaire d'hébergement : Ce type d'utilisateur peut créer des logements disponibles et des unités liées à ces logements. Une unité représente un espace qu'un groupe de personnes ou qu'une famille peut occuper en ayant un minimum d'intimité.

Coordinateur Local : Ce type d'utilisateur introduit les demandes d'hébergement par une famille ou un groupe de personnes. Il peut ensuite lier cette demande à une unité de logement en créant une demande d'attribution de logement.

Gouverneur : Ce type d'utilisateur a les mêmes permissions de création que le coordinateur local (sauf pour la création d'un dossier de demande d'hébergement) ou le gestionnaire d'hébergement. Mais son rôle principal sera de valider les hébergements et les demandes d'attributions.



Sommaire et fonctionnalités disponibles

Menus disponibles	Illustré dans ce guide
 Voir les hébergements	Pages 5, 6, 7
 Ajouter un hébergement	Pages 8, 9, 10
 Valider les hébergements	Pages 11, 12
 Recherche unités	Page 13
 Dossiers de demande	Page 14
 Attributions	Page 15
 Valider une attribution	Page 16, 17



Voir les hébergements

Dans le menu « Voir les hébergements », vous pouvez filtrer grâce à différents filtres et critères de recherche et visualiser les hébergements disponibles :

Nom **Rue** **Province** **Ville**

Date de début est égale à **Date de fin** est égale à

Filtrer sur le statut

Tous Brouillon A valider Validé Refusé Archivé

Ci-dessous, vous retrouverez tous les hébergements conventionnés en Wallonie jusqu'à lors.
Parmi les unités (lits/chambres/logements) listées, seules celles dotées d'un bouton "Demander l'attribution de cette unité" sont attribuables.

9 résultat(s)

NOM	ADRESSE	TYPE	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN	
TEST ML 24112023	rue du test 5000 Namur Namur	Collectif	Archivé	6/11/23	30/11/23	
TEST 3 JUNI 2023	Rue du test 1300 Wavre Brabant Wallon	Collectif	Brouillon	1/06/23	27/10/23	

Le statut d'un logement peut être :

- En brouillon : le gestionnaire du logement a commencé à créer ce logement mais n'est pas encore finalisé.
- A valider : Le gestionnaire du logement à terminer l'encodage, le gouverneur doit le valider
- Validé : Le gouverneur à valider le logement et est donc disponible pour attribution
- Refusé : Le logement est refusé par le gouverneur et doit donc être revu par le gestionnaire
- Archivé : Le logement ne sera plus utilisé dans l'application et est donc archivé

Lorsque vous cliquez sur un hébergement, vous apercevrez l'ensemble des informations (nom de l'hébergement, information sur la convention, adresse, caractéristique du logement et unités de logement).

Nom de l'hébergement *	
WFK gest	
Date de début de convention *	Date de fin de convention *
01/10/2022	30/11/2022
Caractéristiques de l'hébergement	
Type d'hébergement * ?	Type de chauffage *
Logement collectif x v	Mazout (chaudière collective) x v
Spécificités de l'hébergement	
Public	Facilités
<input type="checkbox"/> Aînés	<input type="checkbox"/> Ecole à proximité
<input type="checkbox"/> Personne en situation de handicap	<input checked="" type="checkbox"/> Proximité transports en commun
<input type="checkbox"/> Victime de violences conjugales / sexuelles	<input checked="" type="checkbox"/> Proximité hôpital
	<input type="checkbox"/> Animaux de compagnie acceptés
	<input type="checkbox"/> Fumeurs acceptés

Vous avez également la possibilité de suivre un hébergement en cliquant sur l'étoile en haut à droite de la fiche de l'hébergement.

Statut : Validé	 Vous ne suivez pas cet hébergement ⓘ Suivre l'hébergement
-----------------	--

Si vous suivez un hébergement, vous allez pouvoir recevoir des notifications par e-mail si l'une des unités de logement de l'hébergement est à nouveau libre. L'étoile deviendra jaune lorsque vous suivez l'hébergement.

Statut : Validé	 Vous suivez cet hébergement ⓘ Ne plus suivre l'hébergement
-----------------	---

En bas de la fiche du logement seront affichés les unités avec le détail de chaque unité, comme les chambres disponibles avec le nombre de lit, si la cuisine et les sanitaires sont communs au logement, etc.

UNITÉ 3
 Disponible du 01/06/2023 au 29/02/2024 | 1 Chambre
 Aucun sanitaire • Aucune cuisine • Unité non partagée | ^ Cacher la chambre

[Demandes d'attribution](#) [Demander l'attribution de cette unité](#)

#1 - Chambre
 ○ Inadaptée moins mobiles [Lit simple](#)

Si l'unité est occupée ou indisponible, celle-ci aura une marge bleue sur la gauche et sera marqué « non attribuable ». Si l'unité est libre elle sera verte.

UNITÉ 2 Non attribuable
 Disponible du 01/06/2023 au 29/02/2024 | 1 Chambre
 1 Sanitaire(s) Commun(s) • 1 cuisine(s) Commune(s) • Unité partagée | v Voir la chambre

[Demandes d'attribution](#) [Demander l'attribution de cette unité](#)

Vous avez droit à l'ensemble des options d'action (attribution, modification) sur l'unité

❌ Supprimer

📄 Dupliquer

✎ Modifier

📄 Attributions

📄 Attribuer cette unité

Le bouton « Demande d'attribution », visible par tous, ouvrira une nouvelle page sur les demandes d'attributions en cours pour l'unité de logement.

Les coordinateurs locaux ne verront que les demandes qui ont été encodées par leur commune, alors que les hébergeurs et les gouverneurs verront l'ensemble des attributions.

DOSSIER DE DEMANDE	HÉBERGEMENT	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN	OCCUPATION	AUTEUR
19750825/meL/pro 2 personne(s) 1 adulte(s) 1 enfant(s) 0 bébé(s)	WFK 2 Unité Unité 1 1367 Ramillies - Brabant Wallon	En attente	12/10/22	21/10/22		LECLERC Martian



Ajouter un hébergement

Complétez d'abord le premier encadré avec le nom de l'hébergement et définissez si celui-ci est un hébergement collectif ou non.

Hébergement collectif * Oui Non

Hébergement collectif
Établissement mettant à disposition de personnes individuelles, de familles... des chambres ou autres unités tels que des dortoirs.

Dans le cas qui nous occupe, il peut s'agir :

- d'établissements hôteliers, en ce compris des auberges de jeunesse,
- de certaines résidences touristiques, type gîtes,
- d'internats scolaires, de résidences pour étudiants, ...
- de centres d'accueil pour personnes en difficultés
- d'établissements médicaux désaffectés (hôpitaux, maisons de repos...)
- d'anciennes casernes militaires...

Fournisseur

Gestionnaire externe

Nom de l'hébergement *

Complétez ensuite les informations sur la convention de l'hébergement, tous les champs sont obligatoires et il faut obligatoirement joindre le document de la convention.

Informations sur la convention

Hébergement conventionné *
 Oui Non
Uniquement les hébergements conventionnés sont acceptés sur cette plateforme.

Documents de convention *

[+ Ajouter un document](#)

Hébergement conventionné
Infrastructure (hébergement collectif, logement collectif, voire même logement individuel) mise à disposition temporairement de la Région wallonne, sur base d'une convention signée, en appui de l'accueil des personnes fuyant les violences et la guerre en Ukraine.

Date de début de convention *

Date de fin de convention *

Indemnités journalières

Indemnité journalière par place réservée	Indemnité journalière par place occupée	Indemnité pour places annulées
<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>

Tarif spécial en vigueur

Complétez ensuite l'adresse du logement (champ auto-complété pour « Code postal / Ville »), la province se définira automatiquement en fonction de la commune choisie.

Adresse			
Rue *			
<input type="text" value="Rue de la rive Gauche"/>			
Complément d'adresse			
<input type="text"/>			
Numéro *	Boîte	Code postal / Ville *	Province
<input type="text" value="20"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="5000 Namur"/>	<input type="text" value="Namur"/>

Complétez ensuite les caractéristiques du logement : le type de chauffage, le public que celui-ci peut accueillir et les facilités à proximité.

Type d'hébergement *	Type de chauffage *
<input type="text" value="Sélectionner..."/>	<input type="text" value="Sélectionner..."/>
Spécificités de l'hébergement	
Public	Facilités
<input checked="" type="checkbox"/> Aînés	<input type="checkbox"/> Ecole à proximité
<input type="checkbox"/> Personne en situation de handicap	<input checked="" type="checkbox"/> Proximité transports en commun
	<input checked="" type="checkbox"/> Proximité hôpital
	<input type="checkbox"/> Animaux de compagnie acceptés
	<input type="checkbox"/> Fumeurs acceptés
Remarques	
<input type="text"/>	

Un logement peut accueillir différentes unités de logement. On entend par unité de logement un espace où un groupe ou une famille demandeuse peut y être logé en gardant un minimum d'intimité.

Une unité ne peut donc accueillir qu'un groupe et ne peut être partagé par plusieurs familles.

A l'inverse, une famille peut occuper plusieurs unités.

Cliquez sur le bouton « Ajouter une unité », vous pouvez également compléter la « capacité d'accueil théorique »

Unités de l'hébergement
Places disponibles : 0 adultes/enfants,
Capacité d'accueil théorique * <input type="text"/>
+ Ajouter une unité

Une nouvelle unité de logement sera créée. Il vous faudra renseigner un nom explicite, ajouter les chambres (via le bouton « ajouter une chambre ») et les lits disponibles dans chacune de ces chambres (bouton « +Lit simple », « +Lit Double », « + Lits Superposés »). N’oubliez pas de préciser si l’unité est partagée ou non (deux unités logiques peuvent représenter une unité physique)

UNITÉ 1 1B RDC ✕ Réduire

Nom * Unité partagée *[?]
 Oui Non
Champs obligatoire

Meublé

Disponible du* au

Sanitaire Commun(s) Individuel(s)

Cuisine Commune(s) Individuelle(s)

Nom <input type="text" value="Chambre 1"/>	<input type="button" value="Lit double ✕"/> <input type="button" value="Lit double ✕"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Chambre adaptée moins mobiles <input type="button" value="✕"/>
Ajouter : + Lit simple + Lit double + Lits superposés		
Nom <input type="text" value="Chambre 2"/>	<input type="button" value="Lit simple ✕"/> <input type="button" value="Lit double ✕"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Chambre adaptée moins mobiles <input type="button" value="✕"/>
Ajouter : + Lit simple + Lit double + Lits superposés		

Si votre logement comprend plusieurs unités, vous avez la possibilité d’en rajouter d’autres, toujours avec le même bouton d’ajout ou dupliquer l’unité fraîchement créé via le bouton « Dupliquer ».



Lorsque vous avez terminé de compléter le formulaire du nouveau logement et de ses unités, vous pouvez cliquer sur « Sauvegarder » pour enregistrer le logement. Celui-ci aura comme statuts « Brouillon ». Le nombre de places sera automatiquement calculé sur base des lits encodés.



En brouillon, vous avez toujours le droit de modifier les informations, tant sur le logement que ses unités, vous pouvez également demander la publication, qui devra être approuvé par le gouverneur, ou archiver le logement si celui-ci n’a plus lieu d’exister.



Après la demande de publication, le logement aura comme statuts « A valider », si vous ne désirez plus en faire la publication, remettez-le en brouillon. Lorsqu’il sera validé, ou refusé, vous ne pourrez plus faire de modification ou le remettre en brouillon.



Valider les hébergements

Vous arriverez sur la même page que la fonctionnalité « Voir les hébergement ». Le filtre sera préfixé sur « A valider ». Vous aurez donc une vue sur les logements de votre territoire à valider

NOM	ADRESSE	TYPE	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN		
Immeuble rive gauche Belle Meuse	Rue de la rive Gauche 5000 Namur Namur	Collectif	A valider	9/08/22	31/12/22		

Cliquez sur le logement que vous souhaitez traiter. Vous tomberez sur le formulaire de modification du logement où vous avez les droits de modifications. Si vous faites des modifications, n'oubliez pas de sauvegarder le logement avant validation. Vérifiez bien les données du logement, ainsi que le document de convention et les unités. Vous pouvez également décider de refuser ce logement, le remettre en brouillon ou l'archiver.



Si vous refusez le logement, une nouvelle fenêtre s'ouvrira pour donner la raison de ce refus. Après le refus, l'hébergeur ne pourra pas remodifier les informations sur le logement.

Refus de l'hébergement "Immeuble rive gauche Belle Meuse"

Raison du refus de l'hébergement *

Il manque, a ma connaissance une unité 3B au RDC

De +, il s'agit du mauvais document de convention

[Annuler](#) [Refuser l'hébergement](#)

Après avoir refusé un logement, vous pouvez le remettre en brouillon pour l'accepter par la suite, le modifier ou l'archiver



Si vous décidez de valider le logement, une nouvelle fenêtre s'ouvrira pour introduire les indemnités

Accepter l'hébergement "Immeuble rive gauche Belle Meuse"

Indemnité journalière par place <i>réservée</i>	Indemnité journalière par place <i>occupée</i>	Indemnité pour places <i>annulées</i>
<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>

Tarif spécial en vigueur

Après la validation vous pouvez toujours le remettre en attente de validation, l'archiver ou le modifier

|

Recherche unités

Dans le menu « Recherche unités », vous pouvez filtrer grâce à différents filtres et critères de recherche et visualiser les unités disponibles. Attention, les date de début et de fin de disponibilité sont obligatoires :

Hébergement

Province: Ville: Date de début *: Date de fin:

Public

Aînés
 Personne en situation de handicap

Facilités

Unité meublée
 Ecole à proximité
 Proximité transports en commun
 Proximité hôpital
 Animaux de compagnie acceptés
 Fumeurs acceptés
 Adapté au moins mobiles

Nombre de places nécessaires adultes/enfants:

Nombre de chambres:

[Rechercher](#) [Réinitialiser](#)

Après avoir effectué une recherche, vous allez obtenir certains résultats et le détail sur les unités affichées. A partir de là, vous pourrez directement voir les demandes d'attributions d'une unité, ou faire une demande d'attribution (pour les profils y ayant accès).

Test 18
Logement collectif

Avenue Bovesse, 100
5000 Namur Namur

Public

Personne en situation de handicap

Facilités

Ecole à proximité
 Proximité transports en commun

235 - 10 PLACE(S)
Disponible du 01/09/2022 au 31/12/2022
1 Sanitaire(s) Commun(s) - 1 cuisine(s) Commune(s) - Meublé

#1 - Chambre Chambre 1
 Chambre adaptée PMR
Lits superposés Lits superposés Lits superposés

#2 - Chambre Chambre 2
 Inadaptée PMR
Lit double Lit simple Lit simple

[Attributions](#) [Attribuer cette unité](#)

Si un nombre trop important de place est demandé et qu'aucune unité ne répond à ce besoin, le système vous proposera un onglet « combinaison d'unité », où se trouveront plusieurs unités d'un même hébergement.

Unités **Combinaison d'unités**

1 hébergement dispose d'une combinaison d'unités ayant au moins 6 places.

test2 juin 2023
Maison unifamiliale

Rue du test, 999
6940 Durbuy Luxembourg

Public

Personne en situation de handicap

Facilités

Cet hébergement dispose de 15 place(s) adultes/enfants en combinant 7 unités.

UNIT 3 - 1 PLACE(S)
Disponible du 01/06/2023 au 29/02/2024
0 Sanitaire(s) - 0 cuisine(s) -

#1 - Chambre
 Inadaptée moins mobiles
Lit simple

[Demandes d'attribution](#) [Demander l'attribution de cette unité](#)

UNIT 4 - 1 PLACE(S)
Disponible du 01/06/2023 au 29/02/2024
0 Sanitaire(s) - 0 cuisine(s) -

#1 - Chambre
 Inadaptée moins mobiles
Lit simple

[Demandes d'attribution](#) [Demander l'attribution de cette unité](#)

Dossiers de demande

Dans le menu « Dossiers de demande », vous pouvez filtrer grâce à différents filtres et critères de recherche et visualiser les dossiers de demande d'hébergement. Vous avez également la possibilité d'ajouter un nouveau dossier de demande (sauf profil « gouverneur »), comme expliqué dans le point suivant.

Dossiers de demande

Nom Degré d'urgence ☆☆☆

Nombre d'adultes Nombre d'enfants Nombre de bébés

Possède une attribution validée Oui Non Tous Inclure les dossiers archivés

[Rechercher](#) [Réinitialiser](#)

[+ Ajouter un dossier de demande](#)

1 résultat(s)

REF.	DEGRÉ D'URGENCE	STATUT	COMPOSITION	POSSÈDE UNE ATTRIBUTION VALIDÉE
BW5_Xd21	☆☆☆	Demande active	2 personne(s) 1 adulte(s) 0 enfant(s) 1 bébé(s)	Non

Après avoir effectué une recherche, vous allez obtenir certains résultats et le détail sur les dossiers de demande d'hébergement.

REF.	DEGRÉ D'URGENCE	STATUT	COMPOSITION	POSSÈDE UNE ATTRIBUTION VALIDÉE	DERNIER HÉBERGEMENT OCCUPÉ	SORTIE DERNIER HÉBERGEMENT
05051996-KAL-ANA	☆☆☆	Demande active	3 personne(s) 2 adulte(s) 1 enfant(s) 0 bébé(s)	Non	20230627 A TEST 6940 - Durbuy Luxembourg	28/11/23
REF ML 24112023	☆☆☆	Demande active	3 personne(s) 1 adulte(s) 1 enfant(s) 1 bébé(s)	Oui	-	-
DOSSIER ML 29 11 2023	☆☆☆	Demande active	2 personne(s) 1 adulte(s) 1 enfant(s) 0 bébé(s)	Oui	-	-

A partir de là, vous pouvez directement modifier le dossier de demande (sauf profil « gouverneur ») en cliquant dessus ou voir les demandes d'attribution à une unité de logement pour cette demande de logement.



Attributions

Dans le menu « Attributions », vous pouvez filtrer celles-ci grâce à différents filtres, critères de recherche pour visualiser les attributions disponibles :

Hébergement **Unité** **Numéro de dossier/référence** **Auteur**

Province **Date de début** est égale à **Date de fin** est égale à

Filtrer sur le statut

Tous Brouillon En attente Refusée Validée Occupation confirmée Sortie

NUMÉRO DE DOSSIER/RÉFÉRENCE	HÉBERGEMENT	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN	AUTEUR	DATE DU STATUT ACTUEL
TESTJUN2023 2 personne(s) 2 adulte(s) 0 enfant(s) 0 bébé(s)	test2 juin 2023 Unité Unité 2 6940 Durbuy - Luxembourg	Occupation confirmée	23/06/23	-	LECLERCQ Martian	23/06/23
20230627 A TEST 1 personne(s) 1 adulte(s) 0 enfant(s) 0 bébé(s)	test2 juin 2023 Unité Unité 1 6940 Durbuy - Luxembourg	Occupation confirmée	27/06/23	-	LECLERCQ Martian	27/06/23

Le statut d'une attribution peut être :

- En brouillon : le coordinateur local a commencé à créer ce logement mais n'est pas encore finalisé.
- En attente : L'attribution est en attente de validation par le Gouverneur
- Validé : Le gouverneur a validé l'attribution
- Refusé : Le gouverneur a refusé l'attribution
- Occupation confirmée : Le gestionnaire de l'hébergement a confirmé que la famille ou groupe occupe le logement d'attribution.
- Sortie : Le gestionnaire de l'hébergement a confirmé que la famille ou groupe est partie du logement d'attribution.

Le coordinateur local ne verra que les attributions encodées par sa commune de référence.

Les gouverneurs et hébergeurs/gestionnaires verront toutes les attributions.



Valider une attribution

Vous arriverez sur la même page que la fonctionnalité « Attribution ». Le filtre sera pré-fixé sur « En attente ». Vous aurez donc une vue sur les attributions de votre territoire à valider

Pour une même demande de logement, le coordinateur local peut demander plusieurs pré-attributions sur des unités du même logement. Ces attributions peuvent être validés (par exemple si le coordinateur local souhaite séparer la famille sur plusieurs unités d'un même logement).

DOSSIER DE DEMANDE	HÉBERGEMENT	STATUT	DATE DÉB.	DATE FIN	OCCUPATION	AUTEUR
BW5_Xd21 2 personne(s) 1 adulte(s) 0 enfant(s) 1 bébé(s)	Workflow capout Unité unité 1 1320 Beauvechain - Brabant Wallon	En attente	4/10/22	15/10/22		MARTIN Hélène
19750825/mel/pro 2 personne(s) 1 adulte(s) 1 enfant(s) 0 bébé(s)	WFK 2 Unité Unité 1 1367 Ramillies - Brabant Wallon	En attente	12/10/22	21/10/22		LECLERC Martian

Cliquez sur l'attribution que vous souhaitez traiter. Vous tomberez sur le formulaire de modification de l'attribution où vous avez les droits de modifications. Si vous faite des modifications, n'oubliez pas de sauvegarder le logement avant validation. Vérifiez bien les données de la demande d'attribution. Vous pouvez également décider de refuser la demande d'attribution ou la remettre en brouillon.



Si vous refusez la demande d'attribution, une nouvelle fenêtre s'ouvrira pour donner la raison de ce refus. Après le refus, le coordinateur local ne pourra pas remodifier les informations.

Refuser l'attribution

Motif du refus

Annuler Refuser la réservation

Après avoir refusé un logement, vous pouvez le remettre en brouillon ou le remettre en attente pour l'accepter par la suite.

Remettre en attente

Remettre en brouillon

Si vous décidez de valider l'attribution, une nouvelle fenêtre s'ouvrira pour confirmer la validation.

Voulez-vous valider cette attribution ?

Oui Non

Si le logement est déjà validé pour attribution à une autre demande de logement, le message suivant apparaîtra

Validation impossible
car une autre
réservation est déjà
confirmée pour ce
dossier de demande

Si des demandes d'attributions liées à cette unité sont toujours en attente, celles-ci seront automatiquement refusées.

Après la validation vous pouvez toujours remettre la demande d'attribution en brouillon ou la refusée.

Remettre en brouillon

Refuser